

# Egypte

## Égypte



- chiffres clés
- Superficie en milliers de km<sup>2</sup> : 1 001
  - Population en milliers (2002) : 70 507
  - PIB par habitant en dollars (2001/2002) : 1 203
  - Espérance de vie (2000-2005) : 68.8
  - Taux d'analphabétisme (2002) : 43.1



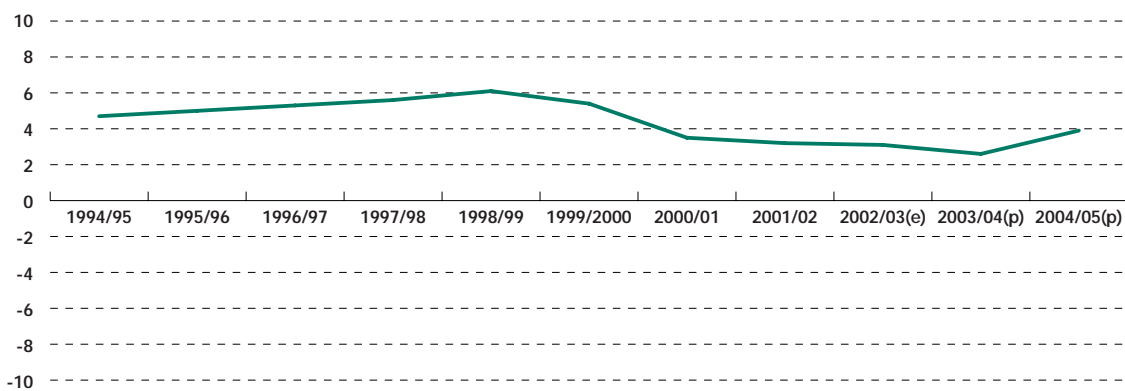
# Egypte

LA CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE égyptienne a été de 3 pour cent en 2002/03 et est estimée à 2.6 pour cent en 2003/04. En raison de l'insécurité dans la région tenant notamment au différend israélo-palestinien, à la guerre en Irak et aux attaques terroristes, l'économie est restée peu dynamique depuis 1998/99, avec une croissance sensiblement inférieure à ses performances précédentes. Néanmoins, les signes positifs d'une reprise semblent acquis et l'année 2004/05 pourrait afficher un taux de croissance de nouveau proche de 4 pour cent.

Le tourisme est reparti depuis la forte baisse de 2001/02 et malgré la guerre en Irak ; les recettes d'exportations de pétrole ont fortement augmenté suite à l'élévation du prix des cours mondiaux et le Canal de Suez a enregistré des revenus record, essentiellement dus à l'augmentation du trafic militaire. De plus, le secteur du gaz est en pleine expansion et devrait permettre au pays d'enregistrer de nouvelles recettes d'exportation alors

L'adoption d'un régime de change partiellement flexible en janvier 2003 a entraîné une très forte dépréciation de fait de la monnaie nationale.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume



Source : Données des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

que les secteurs du ciment et de la métallurgie connaissent des taux de croissance importants depuis le milieu de l'année 2003.

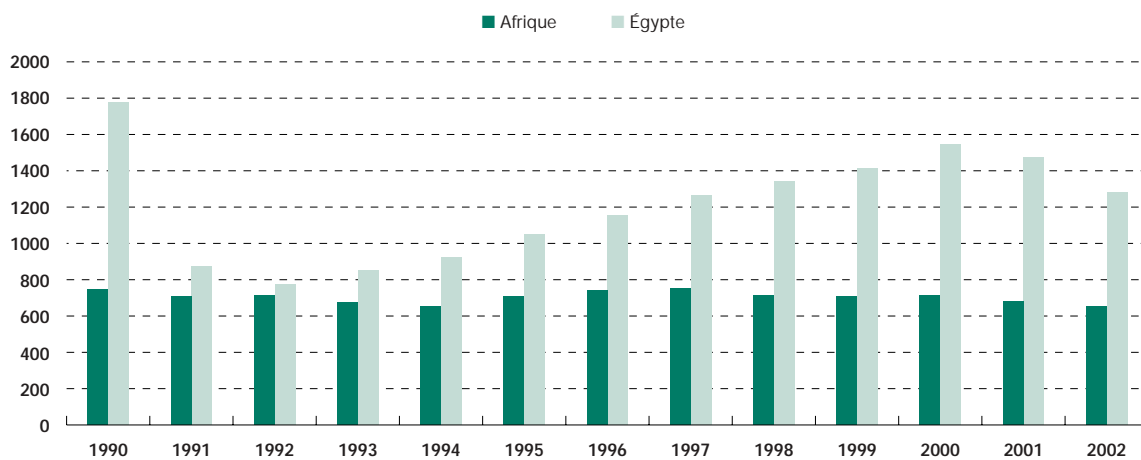
Le changement considérable de l'économie égyptienne, en janvier 2003, a été l'adoption d'un régime de change partiellement flexible qui a entraîné une très forte dépréciation de la monnaie nationale. Cependant, le problème de la disponibilité des devises étrangères n'est toujours pas réglé et la dépréciation a eu peu d'impact pour l'instant sur le volume des exportations. En revanche, elle a contribué à accroître l'inflation. Dans un contexte de dégradation de son marché du travail et de marges de manœuvre budgétaires limitées pour faire face aux objectifs de développement

social, le gouvernement s'attache à créer un environnement des affaires plus attractif, notamment à travers la poursuite de son programme de privatisation et la réforme du secteur financier.

## Développements économiques récents

La croissance du PIB en volume, qui avait retrouvé des niveaux de l'ordre de 4 à 5 pour cent depuis le programme d'ajustement de 1991, n'a atteint que 3.5 pour cent en 2000/01 et elle a continué à se replier à 3.2 pour cent en 2001/02, à 3.1 pour cent en 2002/03 et à 2.6 pour cent en 2003/04 d'après les prévisions.

Figure 2 - PIB par habitant en Égypte et en Afrique (en dollars courants)



Source : FMI.

Avec un taux de croissance démographique d'environ 2 pour cent, le taux de croissance réel du PIB par habitant est inférieur à 1 pour cent. Toutefois, l'année fiscale 2004/05 pourrait afficher un taux de croissance à nouveau proche des 4 pour cent.

Le taux de croissance de la production agricole est stable depuis plusieurs années et se situait à 3.4 pour cent en 2001/02. La production de coton devrait néanmoins baisser de 315 000 tonnes en 2001/02 à 285 000 en 2002/03. L'augmentation en volume de la production de céréales et de fruits a permis de réduire l'écart entre la demande et l'offre nationales dans un secteur où la nation est fortement dépendante de l'extérieur. Confrontée à un fort accroissement de la population, la production égyptienne, contrainte par les ressources en eau, ne suffit pas à satisfaire les besoins de consommation du pays, à l'exception de la viande et du lait. L'Égypte importe beaucoup de produits alimentaires (9 pour cent des importations totales en 2002/03).

La part du secteur agricole dans le PIB et dans l'emploi total est en déclin depuis les années 1970, mais l'agriculture reste l'un des plus importants secteurs égyptiens, enregistrant des gains de productivité depuis le milieu des années 1980 et permettant de réaliser 11 pour cent des recettes d'exportation en 2001/02. Cette année-là, l'Égypte a exporté essentiellement du coton mais également des pommes de terre, de l'ail, de l'oignon, des citrons et des plantes médicinales. Les exportations des produits de l'horticulture, à destination

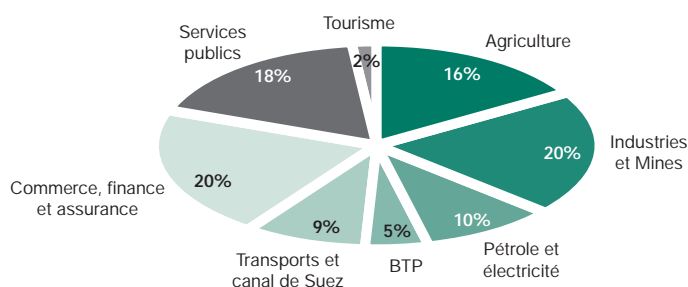
des pays européens, deviennent de plus en plus importantes depuis quelques années.

L'Égypte compte beaucoup sur l'accord d'association signé avec l'Union européenne et sur son industrie agro-alimentaire pour accroître ses exportations de fruits, de légumes et de produits alimentaires. En effet, l'accord commercial, prévoyant une zone de libre-échange à l'horizon 2010, devrait ouvrir de nouveaux marchés aux exportations agricoles dans la zone euro-méditerranéenne.

La part hors pétrole de l'industrie et des mines dans le PIB se situe à 19 pour cent en 2001/02 et représente près de 14 pour cent de la population active. Les petites et moyennes entreprises comptent pour plus de 90 pour cent des entreprises du secteur et manquent de compétitivité au niveau international.

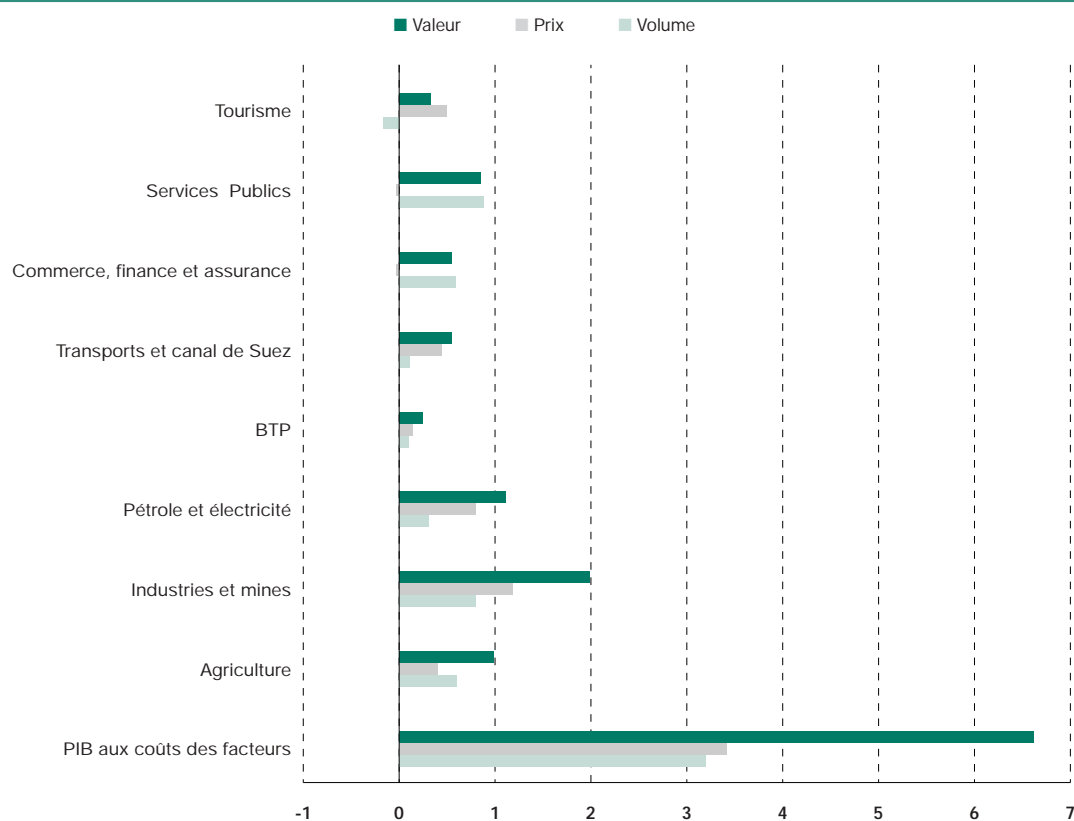
Le volume de la production de ciment a considérablement augmenté, de 6.7 pour cent entre 2001/02 et 2002/03; l'image du secteur de la métallurgie est quasiment identique. En revanche, l'industrie agro-alimentaire est en perte de vitesse même si elle reste un secteur attractif pour les investisseurs étrangers, avec les acquisitions depuis 2002 de Family Nutrition Company par Kraft Corporation et de Al Ahram Beverages par Heineken. Quant au secteur pharmaceutique, il souffre du contrôle des prix imposé par le gouvernement alors que l'industrie est dépendante des importations à des coûts élevés en devises étrangères.

Figure 3 - Ventilation sectorielle du PIB en 2001/02



Source : Estimations des auteurs sur la base des données des autorités nationales.

Figure 4 - Contributions à la croissance du PIB en 2001/02



Source : Estimations des auteurs sur la base des données des autorités nationales.

Le secteur de l'énergie qui représente environ 10 pour cent du PIB continue de jouer un rôle très important dans l'économie égyptienne qui possède de vastes réserves de pétrole et de gaz naturel, et il génère des revenus significatifs pour le gouvernement. Au sein de l'industrie pétrolière (pétrole brut et produits pétroliers), le volume de production et d'exportation a poursuivi sa trajectoire descendante en 2001/02 de

nouvelles découvertes pourraient atténuer cette baisse de la production dans le Golfe de Suez. Par ailleurs, le secteur du gaz est en pleine expansion.

Les services représentent environ la moitié du PIB égyptien, ce qui est relativement élevé, mais ils sont très sensibles aux instabilités politiques de la région. Le tourisme est la première source de devises étrangères,

malgré la baisse constatée après les événements du 11 septembre 2001. Les arrivées avaient diminué de plus de 20 pour cent entre septembre 2001 et mars 2002 avant que la tendance ne s'inverse. Elles ont ensuite diminué de 22 pour cent sur le seul mois de mars 2003 par rapport à mars 2002 à cause de la guerre en Irak mais le secteur semble reparti très vite dès la saison estivale 2003. Les désistements des touristes occidentaux sont en fait aujourd'hui compensés par une augmentation du nombre de visiteurs des pays d'Europe de l'Est et du Golfe persique, mais le montant des dépenses par personne a diminué. Les revenus du Canal de Suez étaient supposés

diminuer à cause de la guerre en Irak et de l'augmentation des primes d'assurance pour le transport dans une zone à risque. Les revenus ont au contraire augmenté de 23.7 pour cent sur l'année 2002/03 pour un montant total de 2.25 milliards de dollars. Ce montant record est attribué en partie à l'augmentation du trafic militaire, aux travaux de creusement et d'approfondissement du Canal mais également à une augmentation de 10 pour cent du trafic des pétroliers. Les taxes et les transferts de profits de la compagnie pétrolière et de la Suez Canal Authority représentent plus de 7 pour cent du total des recettes du gouvernement en 2002/03.

Tableau 1 - Composantes de la demande (en pourcentage du PIB)

	1995/96	1999 /2000	2000/01	2001/02	2002/03(e)	2003/04(p)	2004/05(p)
<b>Formation brute de capital</b>	<b>16.9</b>	<b>19.6</b>	<b>18.3</b>	<b>18.1</b>	<b>17.4</b>	<b>18.2</b>	<b>18.5</b>
Publique	5.6	6.0	5.2	4.6	4.8	5.1	5.2
Privée	11.3	13.6	13.0	13.5	12.5	13.2	13.4
<b>Consommation finale</b>	<b>89.1</b>	<b>87.1</b>	<b>86.6</b>	<b>85.6</b>	<b>84.8</b>	<b>78.2</b>	<b>77.5</b>
Publique	10.6	11.2	11.3	11.8	11.5	11.0	11.0
Privée	78.5	75.9	75.3	73.7	73.3	67.3	66.6
<b>Solde extérieur</b>	<b>-6.0</b>	<b>-6.6</b>	<b>-4.9</b>	<b>-3.7</b>	<b>-2.2</b>	<b>3.5</b>	<b>4.0</b>
Exportations	21.2	16.2	17.5	18.2	21.5	29.7	30.1
Importations	-27.2	-22.8	-22.3	-21.8	-23.7	-26.2	-26.1

Source : Données du ministère du Commerce extérieur ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

L'Égypte est fortement dépendante de l'épargne étrangère pour financer ses investissements. Les problèmes de crédibilité du système bancaire, de dollarisation de l'économie et de dévaluation de la monnaie nationale n'incitaient pas les ménages à déposer leurs liquidités sur des comptes d'épargne. Le taux d'investissement chute depuis 1998/99 : s'il comptait pour plus de 20 pour cent du PIB à l'époque, il ne devrait atteindre que 17.4 pour cent du PIB en 2002/03.

## Politique macro-économique

### Politique budgétaire et monétaire

Le déficit budgétaire s'établissait à 5.8 pour cent du PIB en 2001/02 contre 5.6 pour cent en 2000/01 et 3.9 pour cent l'année précédente. Il n'a pas cessé de s'accroître depuis 1996/97. Il a atteint un niveau également élevé en 2002/03, estimé à 6.2 pour cent du

PIB, et devrait atteindre plus de 6 pour cent du PIB en 2003/04 et en 2004/05. Ce phénomène constitue à la fois un défi pour le gouvernement et une menace pour la reprise économique. Si l'on inclut toutefois l'excédent du fonds de sécurité sociale, le déficit budgétaire estimé de 2002/03 passe de 6.2 pour cent du PIB à 4.8 pour cent. La dette publique représentait plus de 70 pour cent du PIB en mars 2003.

L'augmentation des dépenses publiques de plus de 10 pour cent par an, combinée à des ressources inférieures au montant prévu, expliquent la dégradation de l'équilibre budgétaire depuis deux ans. En dehors de la préservation des dépenses de protection sociale, qui représentent la part la plus importante du budget 2002/03 (50.3 milliards de LE – 9.8 milliards de dollars – soit 30 pour cent des dépenses), les priorités budgétaires sont celles d'une augmentation des recettes publiques, d'une amélioration de la gestion financière, de la restructuration de la dette publique et de la promotion

Tableau 2 - Opérations financières de l'État<sup>a</sup> (en pourcentage du PIB)

	1995/96	1999/2000	2000/01	2001/02	2002/03(e)	2003/04(p)	2004/05(p)
<b>Recettes totales (avec dons)<sup>b</sup></b>	<b>27.1</b>	<b>22.2</b>	<b>21.2</b>	<b>20.7</b>	<b>21.1</b>	<b>20.7</b>	<b>20.8</b>
Recettes fiscales	17.0	14.6	14.3	13.6	14.6	14.4	14.3
Dons	2.8	0.5	0.4	1.0	0.7	0.5	0.6
<b>Dépenses totales (et prêts nets)<sup>b</sup></b>	<b>28.4</b>	<b>26.1</b>	<b>26.8</b>	<b>26.5</b>	<b>27.4</b>	<b>26.8</b>	<b>27.1</b>
Dépenses courantes	22.8	20.5	22.5	22.4	23.3	22.5	22.7
<i>Sans les intérêts</i>	<i>15.6</i>	<i>15.0</i>	<i>16.7</i>	<i>16.4</i>	<i>16.7</i>	<i>16.0</i>	<i>15.9</i>
Salaires	6.2	6.5	7.0	7.4	7.7	7.1	7.0
Paiements d'intérêts	7.1	5.5	5.8	6.0	6.6	6.6	6.8
Dépenses en capital	5.6	4.9	4.2	4.0	4.0	4.3	4.3
<b>Solde primaire</b>	<b>5.8</b>	<b>1.6</b>	<b>0.3</b>	<b>0.2</b>	<b>0.3</b>	<b>0.5</b>	<b>0.4</b>
<b>Solde global</b>	<b>-1.3</b>	<b>-3.9</b>	<b>-5.6</b>	<b>-5.8</b>	<b>-6.2</b>	<b>-6.1</b>	<b>-6.4</b>

a. L'exercice budgétaire commence le 1<sup>er</sup> juillet.

b. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données du ministère du Commerce extérieur ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

de la croissance et des exportations. Le problème du déficit public est structurel et non pas conjoncturel. Les charges d'intérêt sur la dette publique représentent 18 pour cent des dépenses totales en 2002/03. Environ un quart du budget concerne le paiement des traitements et des salaires et une part non négligeable et souvent contestée est affectée aux subventions de biens de consommation de première nécessité tels que le sucre, le pain, le transport et l'énergie.

Le budget 2003/04 approuvé par le Parlement ne semble pas s'améliorer puisqu'il prévoit 159.6 milliards de LE (31.2 milliards de dollars environ) de dépenses pour un déficit global de 29 milliards de LE – 5.6 milliards de dollars – (22.2 milliards de LE actuellement – 4.3 milliards de dollars) et un taux de croissance des dépenses deux fois plus important que celui des recettes. Les estimations de recettes en augmentation de 4.5 pour cent entre 2002/03 et 2003/04 tablent sur l'accroissement des impôts sur les revenus et sur les sociétés (+6 pour cent), des droits de douane (+8.7 pour cent), des taxes sur les ventes (+9.6 pour cent) et sur l'augmentation des revenus du Canal de Suez, des privatisations et des transferts de profits des entreprises publiques (+9 pour cent).

Les réformes de l'imposition du revenu, des tarifs douaniers et des taxes avancent cependant très lentement et les augmentations de recettes prévues semblent surestimées. L'État compte émettre des bons du Trésor à hauteur de 27.7 milliards de LE (5.4 milliards de

dollars environ) pour l'année 2003/04. La nouvelle loi bancaire de juin 2003 a établi l'indépendance de la banque centrale vis-à-vis du pouvoir politique pour le choix des instruments monétaires nécessaires à la réalisation des objectifs définis en commun par un Comité de coordination. La nouvelle loi bancaire a également établi, du moins en principe, la détermination du taux de change par le libre jeu du marché et certaines règles prudentielles de contrôle monétaire. Toutefois, un déficit budgétaire croissant financé par emprunt bancaire pourrait menacer la politique de contrôle de la masse monétaire de la banque centrale. De la même façon, les restrictions concernant l'utilisation des réserves de change pour les opérations d'*open market* gênent fortement la capacité de la banque à mener une politique monétaire autonome.

De septembre 2001 à décembre 2002, la banque centrale d'Égypte a opté pour une politique monétaire expansionniste afin de relancer l'économie et d'améliorer la liquidité en abaissant le taux d'escompte, le taux de réserves obligatoires et de liquidité. Cependant, en accord avec le nouveau système de change flexible, la banque centrale a annoncé une politique monétaire plus active de lutte contre l'inflation. Ainsi, depuis le flottement de la livre égyptienne (LE) en janvier 2003, les taux d'intérêt ont augmenté et l'offre de monnaie s'est réduite, la politique restrictive de la banque centrale ayant pour objectif intermédiaire de freiner la dépréciation de la monnaie nationale. Depuis, les taux d'intérêt créditeurs

sont à 10.5 pour cent et les taux débiteurs à près de 13 pour cent. La masse monétaire (M2) a progressé de 9.3 pour cent en 2002/03, ce qui est moins que le rythme annuel moyen sur les cinq dernières années. La dollarisation (le pourcentage de dépôts en devises étrangères dans la liquidité totale) représentait 27.2 pour cent en avril 2003, un pourcentage élevé et en augmentation. Vu le climat d'incertitude, les banques sont frileuses et préfèrent engager leurs liquidités dans l'achat de bons du Trésor plutôt que d'accorder des prêts au secteur privé. Elles concentrent leurs crédits sur les secteurs les moins risqués (l'électricité, le pétrole, le gaz naturel, les télécommunications et l'agro-alimentaire) et elles excluent les petites et moyennes entreprises des schémas traditionnels de crédit. La dépréciation de la livre égyptienne a contribué à élever le taux d'inflation officiel à 3 pour cent pour l'année 2002/03 et 5.2 pour cent en 2003/04, alors que celle-ci était descendue à 2.4 pour cent en 2001/02. Les subventions sur les prix de quinze produits de base ont permis de limiter l'inflation mais elles ont contribué à accentuer le déficit budgétaire de l'État. En 2004/05, l'inflation sur les prix à la consommation devrait redescendre à 2.7 pour cent.

Après dix années d'ancrage rigide au dollar, la livre égyptienne avait été dévaluée à trois reprises en 2001. Cependant, les pressions sur la monnaie nationale ont persisté. La flexibilité décidée en janvier 2003 n'est pas totale dans le sens où il existe des contraintes sur les transactions extérieures en LE. La livre égyptienne s'est tout de même dépréciée de 25 pour cent par rapport au dollar (6.15 LE/\$ en décembre 2003) et d'un pourcentage encore plus grand par rapport à l'euro (7.70 LE/euro en décembre 2003), la devise dans laquelle est libellée la plus grande partie des importations. Malgré cette très forte dépréciation par rapport au dollar, de 48 pour cent au total sur les trois dernières années, les devises étrangères sont très difficiles à obtenir ; aucun échange n'est effectué sur le marché interbancaire et le marché noir continue d'exister et d'approvisionner un grand nombre d'entreprises et de particuliers. Le taux de ce marché s'était stabilisé à 20 pour cent au-dessus du taux légal, à environ 6.80 LE/\$ en mars 2003 puis la prime a baissé à 5 pour cent en août 2003 avec un taux parallèle à 6.50 LE/\$.

En mars 2003, un décret du Premier ministre a établi un « réquisitionnement » des devises auprès des exportateurs, obligeant actuellement les entreprises effectuant des échanges avec l'extérieur et détentrices de devises étrangères, à déposer 75 pour cent de leurs revenus en banque dans un délai d'une semaine après réception. Les 25 pour cent restant sont supposés être utilisés pour leurs importations, pour un pourcentage plus élevé si l'entreprise présente des documents justificatifs. Ce mécanisme a eu un succès limité et n'a pas réellement permis d'améliorer les positions en devises des banques. Paradoxalement, la balance des paiements présentait des réserves en devises étrangères permettant de couvrir plus de dix mois d'importations en juin 2003. La crise en devises étrangères n'est donc pas un problème de liquidité mais de disponibilité de ces dernières pour les opérateurs économiques, ce qui constitue un sérieux handicap pour la croissance économique du pays.

### *Position extérieure*

De façon générale, l'Égypte reste un pays relativement fermé, mais les exportations qui avoisinaient 7 pour cent du PIB avant 2000/01 devraient augmenter et atteindre plus de 11 pour cent du PIB en 2004/05. La somme des échanges hors services (importations plus exportations), représentant 25 pour cent du PIB avant 2000/01, devrait également s'accroître à plus de 30 pour cent dans les années à venir.

Les importations remplacent de plus en plus la production locale et le gouvernement cherche à renverser cette tendance. Il s'agit essentiellement des biens d'équipement et du matériel de production nécessaire à l'industrie égyptienne, tels que les machines et le transport, puis des biens de consommation tels que le bétail, l'alimentation et les boissons. Les exportations sont composées pour l'essentiel de produits primaires dont le pétrole brut, le coton brut et des biens agricoles, puis des produits pétroliers, du textile et de la métallurgie. Les producteurs de ciment ont également trouvé des débouchés à l'étranger mais les exportations égyptiennes restent peu diversifiées et assujetties aux cours mondiaux.

L'accord d'association avec l'Union européenne signé le 25 juin 2001 devrait entrer en vigueur fin



2004, une fois ratifié par le Parlement égyptien, le Parlement européen et les Parlements des États membres de l'Union. Cet accord prévoit la création d'une zone de dialogue, de coopération et d'échanges entre les pays membres de l'Union européenne et 12 pays du Sud de la Méditerranée.

Dans un souci de promotion des exportations, l'Égypte multiplie les accords régionaux, notamment avec les pays africains et arabes. Elle est membre du COMESA (*Common Market for Eastern and Southern Africa*) depuis 1998 et devrait éliminer entièrement ses tarifs avec les autres membres en 2004. En janvier 2003, elle a signé un premier accord pour l'établissement d'une zone de libre-échange avec la Tunisie, le Maroc

et la Jordanie dans le cadre du processus d'intégration euro-méditerranéen.

Le programme de libéralisation des échanges commerciaux et le respect des obligations de l'Organisation mondiale du commerce devraient entraîner une réduction des tarifs douaniers qui restent pour l'instant très élevés (jusqu'à 40 pour cent) sur les importations d'automobiles, de pièces détachées, de boissons alcoolisées et de produits fermiers. Les barrières non tarifaires, comme les contrôles de qualité, continuent de s'appliquer sur de nombreux biens de consommation. Par ailleurs, la réforme des taxes et des tarifs douaniers a été reportée à l'année 2004 dans l'agenda parlementaire.

Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	1995/96	1999/2000	2000/01	2001/02	2002/03(e)	2003/04(p)	2004/05(p)
Balance commerciale	-14.3	-11.5	-10.4	-8.9	-8.3	-9.1	-9.2
Exportations de biens (f.o.b.)	7.0	6.4	7.8	8.4	10.3	11.4	11.3
Importations de biens (f.o.b.)	-21.3	-17.9	-18.2	-17.3	-18.6	-20.5	-20.5
Services	7.9	4.6	5.0	4.3			
Revenu des facteurs	0.8	1.1	1.2	0.3			
Transferts courants	5.3	4.7	4.1	5.0			
<b>Solde des comptes courants</b>	<b>-0.3</b>	<b>-1.2</b>	<b>0.0</b>	<b>0.7</b>			

Source : Données de la Banque centrale d'Égypte ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

En 2002/03, la balance commerciale s'est améliorée malgré l'augmentation du prix des importations en devises étrangères. D'une part, leur volume a été fortement limité par le ralentissement économique et la difficulté à obtenir des devises étrangères. D'autre part, les exportations en valeur (en LE) ont été stimulées, en partie grâce à l'augmentation du prix du pétrole et à la dépréciation de la livre égyptienne. Elles représentaient 10.3 pour cent du PIB en 2002/03 contre 8.4 pour cent l'année précédente.

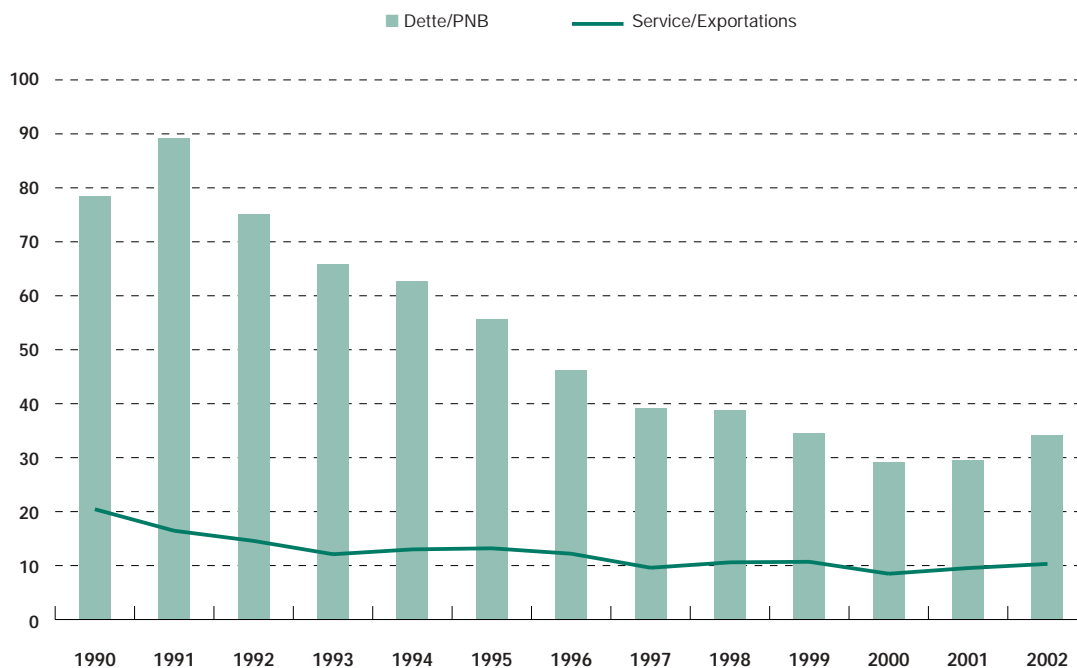
L'amélioration de la balance des services est liée à la reprise du tourisme et aux revenus du Canal de Suez qui ont enregistré un taux record (2.25 milliards de dollars en 2002/03) suite à l'augmentation du trafic militaire. En revanche, les revenus nets d'investissement ont diminué avec l'augmentation de la dette extérieure et de son service à partir de 2002. Au total, la balance courante est en excédent de 2.4 pour cent du PIB en 2002/03. Néanmoins, avec la reprise des importations

et la baisse du trafic militaire dans le Canal de Suez, l'excédent de la balance courante risque de diminuer en 2003/04.

Le gouvernement cherche à faciliter l'investissement étranger en augmentant la transparence, en assurant l'égalité entre investisseurs et en protégeant les droits des contractants. La nouvelle loi 2003 sur le marché du travail établit une plus grande flexibilité dans le processus d'embauche et de licenciement des salariés, un facteur considéré comme décisif pour l'investissement des entreprises étrangères en Égypte.

Cependant, à cause de l'insécurité régionale et des mauvaises performances économiques récentes, le pays séduit peu les capitaux étrangers. Par suite, malgré une augmentation des investissements directs à 700 millions de dollars en 2002/03 et une diminution des sorties de capitaux, les flux nets d'investissements étrangers en direction de l'Égypte sont faibles (0.5 pour cent du PIB

Figure 5 - Part de l'encours de la dette dans le PNB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : Banque mondiale.

en 2001/02 et 0.9 pour cent en 2002/03), ce qui a entraîné un déficit de la balance des capitaux de 2.786 milliards de dollars en 2002/03. Les investissements directs nets 2002/03 sont positifs mais loin derrière les niveaux atteints à la fin des années 1990 et les investissements de portefeuille, faiblement positifs en 2001/02, sont négatifs en 2002/03.

Grâce à l'allègement exceptionnel de 50 pour cent consenti par le Club de Paris en 1991, l'Égypte dispose encore aujourd'hui d'un faible taux d'endettement extérieur. L'Égypte est le premier bénéficiaire de l'aide publique au développement américaine et est globalement l'un des pays du continent africain les plus soutenus financièrement. La majeure partie de la dette extérieure égyptienne est publique, concessionnelle et à moyen et long terme.

La dette extérieure et le service de la dette ont ainsi diminué régulièrement de 1991 à 2001. Cependant, pour financer son déficit budgétaire, le gouvernement égyptien a lancé, en juin 2001, des Eurobonds sur le marché financier international à hauteur de 1.5 milliard

de dollars, ce qui a significativement accru le poids de la dette. En pourcentage du PIB, la dette extérieure représentait 31.2 pour cent en 2002/03 et le service de la dette 10.5 pour cent des exportations de biens et de services contre respectivement 28 pour cent et 8.7 pour cent l'année précédente. Au total, la dette publique extérieure à moyen et long terme de l'Égypte représentait 28 835 milliards de dollars en décembre 2002.

## Questions structurelles

L'Égypte a globalement stabilisé son économie. Le commerce est en partie libéralisé et le pays passe progressivement à une économie de marché. Néanmoins, les réformes structurelles en Égypte patinent dans plusieurs domaines.

Le secteur de l'énergie joue un rôle primordial dans l'économie égyptienne, le pays disposant d'importantes réserves en pétrole et en gaz naturel. C'est une source importante de revenu pour le gouvernement, de façon directe et indirecte par le biais de taxes, de recettes

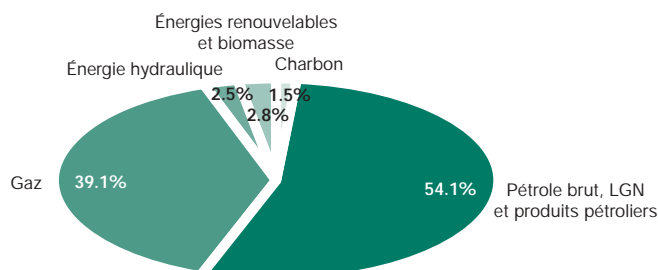
d'exportation ou du transport. Vingt pour cent du PIB proviennent de l'industrie pétrolière et les produits pétroliers représentent environ 40 pour cent des recettes d'exportation. La production d'énergie permet de satisfaire la consommation actuelle mais la pression de la demande d'énergie est très forte. Alors que la consommation totale d'énergie primaire représentait 61 pour cent de la production nationale en 1990, elle atteignait 80 pour cent en 2001.

La population rurale consomme de l'énergie provenant essentiellement de sources commerciales. Le kérosène, le gaz liquide et l'électricité sont disponibles, peu chers et satisfont la plus grande partie de la demande des populations rurales en énergie. Dès 1994, 95 pour cent de la population avait accès à l'électricité ainsi que 100 pour cent des écoles et des cliniques car le kWh

d'électricité est très peu cher : il était facturé 0.02 dollar en 2003. Ce tarif très compétitif est obtenu grâce à la disponibilité du gaz naturel à très bon marché. La consommation non commerciale comprend les rejets d'animaux (galettes de fumier) et les résidus végétaux (tiges de coton, paille) mais elle est très faible en raison du manque d'espaces forestiers ; elle ne comptait que pour 3 pour cent de la consommation totale d'énergie en 1994 et elle concernait surtout les ménages les plus pauvres (moins de 60 dollars par mois).

Le ministère des Finances estime à 16.7 milliards de LE (3.2 milliards de dollars environ) pour 2003/04 le montant des subventions sur les produits énergétiques (essentiellement le butane, le diesel et le gaz naturel). Le prix de l'énergie en Égypte est donc très faible, souvent bien en dessous du prix du marché, et les

Figure 6 - Composition de l'offre intérieure d'énergie en 2001



Source : Agence internationale de l'énergie.

subventions alourdissent le budget de l'État, du fait notamment de la dépréciation de la monnaie et de l'augmentation de la demande. Le prix du litre de super à la pompe est bien inférieur au prix mondial, à 1 LE soit 0.16 dollar. Le diesel dont une large part est importée est vendu à 0.40 LE le litre, ce qui est en dessous du coût de production. La tarification est un problème majeur dans l'ensemble du secteur de l'énergie, aussi bien dans le secteur pétrolier que dans celui de l'électricité. Les prix fixes de l'énergie, combinés à une augmentation des coûts, notamment en devises étrangères, pour les biens d'équipement et les machines, entraînent des pertes et commencent à peser sur la rentabilité des entreprises.

L'industrie pétrolière joue le rôle le plus important dans l'économie égyptienne même si le volume de

production de l'industrie a atteint son maximum en 1996 (922 000 barils par jour) et continue de baisser chaque année (631 000 barils par jour en 2002). Cependant, quinze découvertes récentes pourraient permettre d'élever à nouveau la production au-dessus des 800 000 barils par jour. Les réserves prouvées en pétrole seraient estimées en 2001 à un peu moins de 3 milliards de barils. Le pays possède huit raffineries pouvant traiter approximativement 726 000 barils par jour de pétrole brut. L'oléoduc Sumed (*Suez-Mediterranean*), d'une capacité totale de 2.5 millions de barils par jour, a été construit en tant qu'alternative terrestre au Canal de Suez pour le transport du pétrole en provenance du Golfe persique. Les recettes de cet oléoduc étaient proches de 1.96 milliard de dollars en 2002. La consommation nationale de produits pétroliers ne cesse d'augmenter. La consommation de pétrole

brut est passée de 456 000 barils en 1991 à 585 000 barils en 2001 et les produits pétroliers de 19.8 millions à 22.5 millions de tonnes sur la même période. Le gouvernement tente de décourager la consommation de pétrole en lui substituant du gaz, pour continuer à dégager des recettes d'exportation. Les exportations de pétrole brut représentent environ le quart de la production nationale.

Suite à d'importantes découvertes, le secteur du gaz naturel est très prometteur. En 2002, les réserves étaient estimées à 58 000 milliards de pieds cubes, mais en considérant de prochaines nouvelles découvertes, les réserves probables sont de l'ordre de 120 000 milliards de pieds cubes soit environ 20 milliards de barils d'équivalent pétrole. Le gaz naturel actuellement exploité se situe en Méditerranée, au large du delta du Nil et dans le désert occidental. Pour l'instant, l'Égypte consomme la totalité de sa production mais la demande de gaz naturel a rapidement augmenté car 81 pour cent des entreprises utilisant de l'énergie thermique – qui représentent 63 pour cent de la consommation de gaz en Égypte – sont passées du pétrole au gaz. Les compagnies privées sont en train de rendre accessible le gaz à tous les consommateurs résidents, les bus publics du Caire roulent au CNG (*Compressed Natural Gas*). Au total, la consommation de gaz est passée de 7.1 millions de tonnes en 1991/92 à 17.8 en 2000/01. Un gazoduc de 290 kilomètres relie déjà les gisements d'Obeiyed et de Khalda, dans le désert occidental, à Alexandrie. Des projets de construction de pipelines pour exporter du gaz naturel sont en cours avec la Libye, Israël et l'Autorité palestinienne. Le gazoduc souterrain vers la Jordanie a été ouvert en juillet 2003 et les exportations vers la Turquie devraient se faire dans un premier temps sous forme de gaz liquide (LNG).

La capacité électrique totale est estimée à environ 17.5 gigawatts en 2001 et à 23 gigawatts d'ici 2010 en considérant la construction de nouvelles centrales thermiques à gaz. Le problème majeur du secteur de l'électricité est le coût de l'amélioration des infrastructures. Le volume de production d'électricité a augmenté de 41.4 milliards de kWh en 1990 à 83 milliards en 2001/02, ce qui a permis à l'Égypte

d'exporter 255 millions de kWh en 2001/02. Environ 80 pour cent de la production d'électricité est actuellement thermique (turbines à gaz) et 20 pour cent est hydroélectrique contre 50 pour cent dans les années 1980.

L'Égypte tente d'améliorer la disponibilité et la fiabilité de son réseau pour réduire le gaspillage et exporter les surplus à l'étranger. Le réseau électrique égyptien a terminé son interconnexion avec le réseau de Jordanie et de Libye en 1998. D'autres interconnexions sont à l'étude avec les pays voisins ainsi qu'un programme très ambitieux reliant l'Afrique, l'Europe et l'Asie, puisque l'Égypte se trouve dans une situation géographique stratégique. Dans le secteur de l'électricité, les investissements 2002/03 sont estimés à 3.3 milliards de LE (647 millions de dollars) et sont destinés à augmenter la puissance générée de 6.1 milliards de kWh, à accroître la consommation d'électricité de 5.5 milliards de kWh et à électrifier environ 500 villages reculés. L'amélioration de la fiabilité et de la disponibilité d'électricité dans tous les villages égyptiens est une priorité.

L'Égypte cherche également à étendre sa capacité d'énergie renouvelable en utilisant l'énergie solaire et éolienne. Cet objectif est lié tout d'abord à la volonté du pays de diversifier ses sources d'énergie mais aussi à un souci de protection de l'environnement. Les problèmes de pollution de l'eau et de l'air deviennent très importants, les émissions de carbone ayant par exemple augmenté de 170 pour cent entre 1980 et 1998. D'ici à 2010, ces deux énergies devraient contribuer à hauteur de 3 pour cent à la consommation totale d'énergie.

Le gouvernement de l'Égypte a annoncé qu'il souhaitait accélérer son programme de privatisation des entreprises publiques car, d'une part, il reflète aux yeux des investisseurs internationaux sa volonté de réformer l'économie et, d'autre part, il permettrait d'atténuer le déficit interne. Cependant, sur les 314 privatisations programmées en 1991, seules 194 ont été réalisées (trente-trois entreprises ont en réalité été liquidées) pour un total de 16.6 milliards de LE (3.2 milliards de dollars). Le ministère des Entreprises

publiques prévoit 35 nouvelles privatisations d'ici la fin de l'année 2004 dont sept entreprises métallurgiques et sept entreprises pharmaceutiques.

Dans le secteur de l'énergie, les firmes principales restent aujourd'hui détenues par l'État : Egyptian Electric Holding Company (EEHC) s'occupe de la production et de la distribution d'électricité, Egyptian General Petroleum Company (EGPC) contrôle le secteur pétrolier et Natural Gas Holding Company (NGHC) se consacre à la politique du secteur du gaz naturel. L'Égypte a opté pour la privatisation limitée du secteur de l'énergie de façon à mieux maîtriser la satisfaction de la très forte demande. Le gouvernement attend cependant beaucoup du secteur privé par le biais des projets BOOT (*Build-Own-Operate-Transfer*) pour développer l'exploration d'énergie et les ressources en électricité.

La nouvelle loi sur les télécommunications votée en février 2003 devrait à terme permettre la libéralisation du secteur. Pour le moment, Telecom Egypt possède encore le monopole des 7 millions de lignes téléphoniques fixes mais il existe plusieurs opérateurs et distributeurs d'internet (plus d'un million de postes connectés en mai 2003) et de réseaux de téléphonie mobile (4.9 millions d'abonnements en mai 2003).

Au niveau des infrastructures, d'importants projets sont en cours, représentant des investissements publics considérables (19.9 milliards de livres égyptiennes dans le budget 2002/03). L'Égypte a également lancé un certain nombre de méga-projets reposant sur la construction d'infrastructures hydrauliques de très grande envergure, dont notamment le projet Toshka dans le Sud mais aussi la construction de canaux en Moyenne-Égypte et dans le Sinaï. Ces projets sont complétés, dans le domaine du développement urbain, par des projets d'extension des services publics d'accès à l'eau potable et de stations d'épuration. Le gouvernement prévoit de construire 260 000 logements et de continuer à installer de nouvelles villes industrielles dans les zones désertiques. Sur les 22 cités programmées, 19 avaient achevé leur première phase d'installation en 2002/03. Au total, environ 1.4 million d'hectares

de terres cultivables seraient récupérés à l'horizon 2017. Compte tenu de leur coût et de leur ampleur, ces projets sont toutefois controversés.

Dans le même temps, le gouvernement souhaite étendre les réseaux de transport pour relier les différentes activités industrielles et agricoles sur l'ensemble du territoire. Ainsi, 5.8 milliards de LE (1.1 milliard de dollars) d'investissement sont attendus en 2002/03 dont 2.1 milliards de LE (411 millions de dollars) d'investissements publics pour rénover, étendre, développer et sécuriser le chemin de fer, les autoroutes, les ponts, les ports et le transport aérien.

Le secteur financier a été réformé suite à la libéralisation et la déréglementation financière, mais la compétitivité bancaire n'a pas réellement augmenté et les performances sont restées faibles. Le secteur bancaire est dominé par quatre banques publiques qui contrôlent plus de 50 pour cent des activités totales du secteur bancaire mais qui détiennent également un montant important de créances douteuses. Des affaires de corruption et de fraude ont récemment éclaté et plusieurs équipes dirigeantes ont été remplacées. La loi bancaire de juin 2003 a renforcé les règles de contrôle prudentiel et permis de restructurer une partie du passif et des créances douteuses. Dans l'avenir, des faillites et/ou des fusions bancaires sont prévisibles. Par exemple, sur la soixantaine de banques que compte le pays, quatre banques privées ne sont pas en mesure d'augmenter leur capital de façon à satisfaire le ratio prudentiel défini selon les critères de Bâle en mars 2003. La banque centrale souhaite moins d'institutions financières bancaires sur le marché, mais des opérateurs plus solides.

La bourse égyptienne CASE (*Cairo and Alexandria Stock Exchange*) avait 1123 entreprises cotées en juin 2003, ce qui en fait l'une des plus importantes d'Afrique (après celle de Johannesburg), mais le marché n'est actif que pour environ une centaine de valeurs. Les 20 premières entreprises représentaient 45 pour cent de la capitalisation boursière et 71 pour cent du volume des échanges au premier trimestre 2003. Après une stagnation sur l'ensemble de l'année 2002, la CASE a connu une montée spectaculaire des cours de bourse en 2003, liée au flottement de la livre égyptienne et à la courte durée de la guerre en Irak.

## Contexte politique et social

Le Président Mohammed Hosni Mubarak est à la tête de la République Arabe Égyptienne depuis plus de 22 ans. La prochaine élection aura lieu en octobre 2005. Le parti national démocratique (NDP) au pouvoir possède une majorité écrasante au sein de l'Assemblée du Peuple et le taux de participation aux élections est généralement très faible. Aux dernières élections législatives en 2000, le taux de participation nationale n'a pas excédé 24 pour cent et seuls 12.6 pour cent des Cairotes sont allés voter. La participation à la politique locale est néanmoins plus élevée. Aux élections communales de 2002, 42.4 pour cent des électeurs ont participé. Les femmes ont représenté 1.6 pour cent des élus. Le gouvernement tente d'accroître la décentralisation. D'ici quelques années, tous les programmes de développement humain devront établir une participation à un niveau local.

Malgré l'importante amélioration des conditions sociales depuis une dizaine d'année, des progrès restent à faire pour éradiquer les cas d'extrême pauvreté et les fortes inégalités entre les sexes et entre les gouvernorats, aussi bien dans les domaines de la santé, de l'éducation que de la pauvreté. Le pays est divisé entre le Nord et le Sud, la Haute-Égypte étant la région la plus pauvre. Environ 20 pour cent de la population vivait avec moins de 2 dollars par jour en 2000/01. Entre 1995/96 et 1999/2000, 2.7 pour cent de la population a réussi à sortir de la pauvreté grâce à la croissance de l'économie et aux politiques budgétaires expansionnistes. Le ralentissement de ces dernières années pourrait avoir renversé cette tendance. La pauvreté a également une forte dimension régionale. Alors que la pauvreté dans le sud de l'Égypte s'accroît, le nord bénéficie de la concentration des secteurs manufacturiers et du commerce.

Pour réduire la pauvreté, le gouvernement égyptien devrait axer prioritairement ses programmes dans le sud du pays et donner une importance toute particulière au développement spatial. Il accorde actuellement des subventions sur les biens de consommation de première nécessité et des pensions aux ménages les plus pauvres. Toutefois, le programme

de transferts du ministère des Affaires sociales souffre d'un manque de moyens et les montants transférés aux familles sont faibles (en moyenne, 3.50 LE par mois). La lutte contre la pauvreté et les inégalités est le troisième objectif du cinquième Plan social (2002/03-2007/08). Le premier objectif concerne le développement des capacités humaines (alphabétisation, éducation) et le second, l'emploi.

Le taux de chômage a officiellement augmenté en 2001/02 et a concerné 9.9 pour cent de la population active contre 9.3 pour cent l'année précédente. Ces estimations sous-estiment probablement la réalité du chômage qui est considéré comme un problème majeur par les autorités. La demande d'emploi s'accroît en moyenne de 500 000 à 700 000 par an alors que les créations d'emplois sont faibles, accentuant chaque année l'excès d'offre de main-d'œuvre, notamment chez les jeunes diplômés. Le gouvernement estime que sur une force de travail de 20.2 millions de personnes en 2002, 6.9 millions travaillent dans le secteur privé informel contre 5.1 millions dans le secteur privé formel. Le gouvernement emploie 5.3 millions de fonctionnaires et les entreprises publiques 0.9 million de personnes. En 2002/03, la participation des femmes sur le marché du travail n'excédait pas 25 pour cent et ce chiffre tombe à 1.8 pour cent à Dar El Salam, la ville la plus pauvre du gouvernorat de Sohag.

Les dépenses de santé ne représentaient que 3.8 pour cent des dépenses du gouvernement en 2002/03 mais, depuis plusieurs années, les indicateurs s'améliorent rapidement. L'espérance de vie est passée de 56 ans en 1980 à plus de 68 ans en 2002. Sur la même période, la mortalité infantile qui touchait 120 naissances pour 1 000 naissances vivantes, ne concernait plus que 31.4 naissances pour 1000, essentiellement grâce à la mise en place d'une thérapie de réhydratation orale en 2002 qui a fortement réduit le nombre de décès liés aux diarrhées. Presque tous les enfants sont actuellement vaccinés. Cependant, l'accès aux services de santé est plus facile dans les zones urbaines et pour les populations les plus riches, alors que la pression démographique entraîne des problèmes de congestion dans les hôpitaux. L'État est le principal fournisseur et le principal financier des services de santé.





L'Égypte a particulièrement amélioré ses taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur. Il existait 12 universités, 20 campus et plus d'un million d'étudiants en 2000. La politique du gouvernement consiste à admettre à l'université tous les diplômés du secondaire. L'Égypte mène une politique d'enseignement gratuit et universel pour tous. Le taux de scolarisation primaire était supérieur à 99 pour cent en 2002 mais, au-delà de cet enseignement de base, les taux de scolarisation sont étroitement liés aux niveaux de vie, à la pauvreté et aux disparités régionales et entre les sexes. Les taux de scolarisation féminins sont faibles pour l'éducation secondaire et supérieure (23.5 pour cent en 2001). Le pourcentage d'analphabètes chez les 12-15

ans est deux fois plus élevé pour les filles que pour les garçons. Cependant, l'Égypte doit améliorer la qualité de son système éducatif. L'augmentation rapide de la population accroît constamment la pression dans les écoles publiques (en termes de densité par classe et de qualité pédagogique) et les ménages consacrent d'importantes sommes d'argent à des cours privés. Le secteur privé représente actuellement 7 pour cent de l'éducation de base, 22 pour cent de l'éducation secondaire et 20 pour cent de l'éducation supérieure. Quant aux écoles coraniques, sous le contrôle de l'université Al Azhar, elles contribuent à 8.2 pour cent des cycles primaire et secondaire et 13 pour cent de l'éducation supérieure.

